

Fiche de poste – POSTDOCTORAT Observatoire des formations et carrières du tourisme – consortium des universités en tourisme

Tourisme : formations, carrières, métiers, emplois

Identification du profil de poste :

Intitulé du poste : Post-doctorant.e dans le cadre du GT6 du consortium des universités en tourisme

Statut : CDD de 12 mois, à pourvoir dès sélection

Affectation :

- Administrative : IREST (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) – Equipe de recherches EIREST (dir. Maria Gravari-Barbas)
- Fonctionnelle : Équipe du consortium des universités en tourisme – GT6

Environnement et contexte de travail

Dans le cadre du plan de reconquête et de transformation du tourisme annoncé en novembre 2021 par le Premier ministre, la mesure 3 prévoit la création d'un réseau d'excellence des écoles et formation en tourisme chargé de renforcer et de rendre attractives et visibles les formations du tourisme, marqué par différentes actions prévues entre 2022 et 2024. Ce réseau, coordonné par l'université d'Angers, intègre les universités Savoie Mont-Blanc, Gustave Eiffel, Paris 1 Panthéon Sorbonne, Côte d'Azur, Toulouse Jean Jaurès. Six groupes de travail sont constitués, visant à l'attractivité et lisibilité du réseau (GT1), le développement de nouvelles places de formation notamment en alternance (GT2), le développement de la formation continue (GT3), le développement du numérique au sein des formations (GT4), le développement international (GT5) et enfin la Recherche et Innovation (GT6).

Le contrat post-doctoral proposé prend plus spécifiquement place au sein du GT6. Ce GT6, « recherche et innovation », vise à « Favoriser l'innovation dans le secteur du tourisme en articulant recherche et partenaires socio-économiques et territoriaux ». En effet, « le projet a pour ambition d'arrimer durablement le réseau au secteur professionnel et de favoriser les échanges pour d'un côté transférer les résultats de la recherche et de l'autre irriguer et la recherche des problématiques à partir et enjeux des mondes socio-économiques et territoriaux du tourisme. ».

Parmi les actions prévues au sein du GT6 figurent la mise en place d'un observatoire des formations et carrières du tourisme. Le contrat de post-doctorat proposé vise plus spécifiquement à la conduite d'une recherche et d'enquêtes liés à l'observatoire, et à la participation aux enquêtes menées, notamment par la mise en place d'une enquête spécifique sur une analyse des liens entre

formations, insertion professionnelle et carrières, dans un secteur d'activité ou une filière en lien avec les métiers du tourisme.

L'encadrement du post-doctorat sera effectué par Sébastien Jacquot et Aurélie Condevaux (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne).

Missions du poste :

Le/ la post-doctorant participe à l'observatoire des formations et carrières du tourisme, par la conduite de recherche, enquêtes et analyses sur un ou des sujets qu'il propose en lien avec les axes de l'observatoire.

Plus spécifiquement, les missions concernent :

- La proposition d'un thème de recherche croisant formations – insertion et carrières, dans une filière ou un secteur d'activité, en lien avec S. Jacquot et A. Condevaux.
- La conduite d'enquêtes et analyses menées dans le cadre de l'observatoire
- La publication d'analyses et résultats, sous la forme d'article scientifique et de notes à destination des acteurs du tourisme
- L'articulation avec le comité de pilotage du GT6 et les autres post-doctorant.e.s du projet

Activités :

- Veille et collecte documentaire et de données sur les enjeux portés par l'observatoire (métiers du tourisme, carrières, recrutements)
- Conduite d'enquêtes en lien avec les thématiques de l'observatoire
- Communication sur les actions menées et les analyses issues des travaux de l'observatoire
- Échanges avec les référents et autres post-doctorants de l'observatoire
- Analyses et publications

Contraintes particulières :

La participation aux réunions du GT6 et de l'observatoire est impérative. Des déplacements (pris en charge) peuvent être à prévoir afin de rencontrer les partenaires et acteurs.

Compétences requises :

Le/la post-doctorant.e doit être titulaire d'un doctorat en sciences sociales (géographie, sociologie, sciences politiques, anthropologie), avec une spécialisation dans les études du tourisme, ou l'étude du travail et de l'emploi.

Une maîtrise de l'anglais et du français sont attendues, tant à l'écrit qu'à l'oral. Il est attendu également une maîtrise des techniques d'enquêtes en sciences sociales (entretien, observation, carnets de terrain, enquêtes multisituées), et une capacité à structurer les données collectées et à en

conduire l'analyse. La capacité à communiquer sur les résultats, auprès de différents types d'acteurs, est appréciée.

Le/la candidat.e a une appétence pour les démarches de recherche collective, la mise en discussion des observations et données, la réflexion collective. Les compétences organisationnelles sont également appréciées.

Diplôme : Doctorat, en sciences sociales (géographie, sociologie, anthropologie, sociologie, sciences politiques, sciences de la communication, sciences économiques).

Modalités administratives :

La rémunération sera fixée en fonction de l'expérience du (de la) candidat.e, sur les montants habituels de contrats de post-doctorat.

Candidature :

Envoyer CV détaillé dont liste de publications et lettre de candidature à : Sébastien Jacquot, sebastien.jacquot@univ-paris1.fr

Les entretiens de recrutement auront lieu au fil de la réception des candidatures.

Après réception des dossiers et première sélection, un échange avec le comité de sélection sera organisé.

Liste des pièces à fournir si la candidature est retenue :

- La fiche de renseignement signée ;
- Relevé Identité Bancaire ou Postal d'un compte courant (original) ;
- Copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- Copie de votre attestation de la carte vitale (sécurité sociale) ;
- Si vous êtes étudiant, copie de la carte d'étudiant en cours de validité ;
- Se munir du coupon de transport (quotité de recrutement supérieure ou égale à 50%) et d'un justificatif de paiement pour la carte Navigo
- A votre initiative : justificatif d'une reconnaissance de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (B.O.E.) liée à un handicap (RQTH, incapacité \geq 10%, rente, pension ou carte d'invalidité, AAH, ATI, reclassement, anciens militaires et assimilés, pension militaire d'invalidité, allocation ou rente d'invalidité des sapeurs-pompiers volontaires). Cette déclaration volontaire vous permettra de bénéficier des actions de l'établissement à destination des personnels en situation de handicap.

Pour les ressortissants d'États hors Union européenne : copie de la carte de séjour ou de travail et s'il y a lieu l'autorisation de travail accordée par la préfecture dans le cas où elle n'est pas mentionnée sur la carte de séjour.